

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2013

L'an deux mille treize et le douze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 06/12/2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard DAIGNY, Maire.

Présents : Mmes & Mrs André LESCUREUX, Jean-Michel DAMAY, Françoise GAUTHIER, Bernadette PATTE, Benoit THIBAUT, Eric GALLY, Sandrine DESSEAUX, Estelle CLEUET, Philippe BARBIER et Frédéric TOUTLEMONDE.

Absents : Mmes & Mrs Jacques-Marie GORET, Olivier CATEL-DOBEL, Corinne BOUCHARD et Danielle ROUSSEL excusée.

Pouvoir : Mme Danielle ROUSSEL a donné pouvoir à M. Jean-Michel DAMAY.

Madame Estelle CLEUET a été élue secrétaire.

CCALM – Modifications statutaires : Le Maire communique aux conseillers la modification des statuts et le « toilettage » de l'inventaire communautaire approuvés en séance du 17/10/2013 par le conseil communautaire. Chaque commune adhérente doit à son tour se prononcer sur cette décision. **Adopté à l'unanimité.**

RYTHMES SCOLAIRES – rentrée 2014/2015 : Le Maire rappelle aux conseillers les orientations retenues par la commission communale (1/2 journée supp. le samedi matin et temps périscolaire supp. sur deux jours). Les parents d'élèves scolarisés ou à scolariser à la prochaine rentrée ont été consultés sur le choix de la 1/2 journée supplémentaire. Une grande majorité souhaite qu'elle se tienne le mercredi matin. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide - par 9 voix pour, 1 contre et 2 absentions - de placer la 1/2 journée supplémentaire le mercredi matin. La pause méridienne sera proposée de 12 à 13h.45 et le temps périscolaire regroupé sur deux jours ; fin des cours 2 jours à 15h. puis activités jusqu'à 16h.30 & les 2 autres jours fin des cours à 16h.30.**

FDE – compétence éclairage public & pré-diagnostics bâtiments : Le Maire communique les propositions faites aux communes par la Fédération départementale d'Energie de la Somme, interlocuteur (aide technique, administrative et financière) des collectivités pour les travaux sur les réseaux d'électricité, éclairage public & télécommunications.

- *Compétence éclairage public* : la FDE propose le transfert de compétence de la maîtrise d'ouvrage des investissements sur le réseau d'éclairage public, la commune conservant sa compétence de maintenance, d'entretien des installations et la maîtrise des décisions d'investissements. Ce transfert permettrait également à la commune de ne déboursier que le montant hors fctva, hors subventions.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de transférer la compétence de la maîtrise d'ouvrage à la FDE de la Somme et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

- *Pré-diagnostics bâtiments* : La FDE propose le contrôle des bâtiments communaux dans le but d'une meilleure maîtrise de l'énergie et permettant de cibler les travaux à réaliser, le moment venu, afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments et ainsi réduire le coût en énergie. Sont concernés les écoles, logements communaux, mairie et salle polyvalente, les autres bâtiments n'étant chauffés que ponctuellement. Le coût de ce contrôle est de 45€ par bâtiment.

Le Conseil donne son accord au Maire pour engager ces pré-diagnostics par 11 voix pour et 1 abstention.

Salage & déneigement – tarif hiver 2013/2014 : Le Maire rappelle qu'une convention est signée annuellement avec M. Samuel PATTE pour le salage et déneigement de la commune. Le tarif était de 40€/heure. **Il propose une revalorisation du tarif horaire à 50€. Adopté à l'unanimité.**

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Maire communique aux conseillers l'arrêté préfectoral du 31/10/2013 relatif à l'extension du périmètre autorisé pour l'épandage des boues d'Ambonne (station d'épuration d'Amiens) sur le territoire de 98 communes de la Somme. Les conditions d'enfouissement sont réglementées mais bien souvent c'est une entreprise qui achemine, livre et enfouit les boues sans que l'exploitant ne puisse maîtriser ou influencer sur les conditions. Le Maire se renseignera sur les possibilités qui lui sont offertes de réglementer ces épandages.
- Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'Eau 2012 est présenté au conseil et tenu à la disposition des conseillers.
- Le spectacle récréatif de Noël offert aux enfants de l'école aura lieu vendredi 13/12 à 9h.30 à la salle polyvalente.
- L'Arbre de Noël des enfants du village aura lieu vendredi 20/12 à 17h. à la salle polyvalente.
- La présentation des vœux 2014 aura lieu le 17/01/2014 – 18h.30 à la salle polyvalente.
- Monsieur Lescureux informe le Maire qu'il a le nom d'un piégeur de pigeons afin d'endiguer leur prolifération autour de l'église.
- Monsieur Gally trouve inadmissible l'état de la route de Mézières à Beaucourt au niveau de l'endiverie ; bien que ce soit une route départementale, il demande au Maire d'intervenir, dans la limite de ses compétences, pour le nettoyage de la chaussée.

Le présent extrait a été affiché à la porte de la mairie, en exécution de l'article 56 de la Loi du 5 avril 1884. En Mairie, le 16 décembre 2013

Le Maire,